

**Le Chalet de la Rivière-Rouge**  
**35, chemin du Domaine Alarie**  
**Brébeuf, QC, J0T 1B0**

**Attestation CITQ #302213**

**« Informations générales du Chalet de la Rivière-Rouge »**

Version 2025

**Arrivée et départ**

Les locations « à la semaine » sont du vendredi au vendredi. L'arrivée se fait à partir de 17 heures et le départ pour 11 heures. Un code, pour la serrure électronique, vous sera fourni afin de pouvoir entrer dans la maison. Le code est changé à chacune des réservations.

**Domaine privée**

Plusieurs de nos voisins y habitent à l'année longue et quelques-uns travaillent à partir de la maison. Il est donc important de respecter le voisinage en évitant la musique forte, les cris, les rassemblements bruyants et ce, afin de préserver en tout temps la quiétude pour les habitants du domaine. Si l'objectif de votre semaine de vacances est de « faire le party », nous vous invitons à louer ailleurs.

**Hébergement pour 8 personnes**

La location du Chalet de la Rivière Rouge permet d'accueillir **au maximum 8 personnes en tout temps** (6 adultes maximum). Le chalet possède 3 chambres au total. Il y a 2 chambres à l'étage possédant chacune 1 lit queen. Au rez-de-chaussé, il y a 1 chambre avec 2 lits superposés (total de 4 lits simples). Veillez noter que vous devez apporter votre literie. Il y a des oreillers et des couettes pour chacun des lits mais vous devez apporter la literie (draps contour, drap plat, housse de taie d'oreiller, housse de couette ou votre sac de couchage. Cela n'est pas inclus dans la location du chalet.

Il est interdit d'installer des tentes ou tente-roulotte ou tout VR sur le terrain du chalet ou à l'intérieur du Domaine Alarie.

**Consigne de la Santé publique**

Veillez noter que nous nous conformons aux règles de la Santé publique.

**Non-fumeur**

Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du chalet. Si vous fumez sur le terrain ou la plage, prière de ramasser vos mégots.

### **Pas d'animaux**

Les animaux sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur du chalet considérant qu'il y a des allergies sévères dans la famille des propriétaires du chalet.

### **Feu**

Il est permis d'allumer un feu sur le terrain à l'endroit prévu à cette fin. Le bois sera disponible, à une quantité raisonnable, afin que vous puissiez profiter de ce plaisir. Il est de votre responsabilité de bien éteindre le feu lorsque vous quitterez. N'oubliez-pas de respecter le voisinage lors de ces soirées de feu de camp et de vérifier les restrictions/interdictions d'utilisation via le site de la SOPFEU.

Pour la période hivernale, il est également possible d'utiliser le poêle à combustion lente. Le bois de chauffage sera également disponible. Veuillez-vous assurer que le feu soit bien éteint lorsque vous quitterez les lieux.

### **Cuisine**

La cuisine est tout équipée (assiettes, ustensiles, verres, chaudrons, etc...) et possède tous les appareils ménagers de base : frigo, cuisinière, micro-ondes, machine espresso, bouilloire, lave-vaisselle. Il y a des produits minimums de disponible : liquide à vaisselle et à lave-vaisselle, papier essuie-tout, etc. Si besoin excédentaire, c'est à votre charge. Veuillez svp bien laver les équipements et les ranger à la même place où vous les avez pris.

### **Garde-manger**

Certains items sont disponibles dans le garde-manger (sucre, farine, sel, poivre, épices, huile, papier aluminium, etc...). Vous pouvez en utiliser. Si vous utilisez entièrement l'item ou s'il en reste peu, veuillez svp le remplacer afin que les prochains locateurs puissent en profiter. Par contre pour les items identifiés « proprio », svp, veuillez ne pas les utiliser. Merci de votre collaboration.

### **Eau potable**

L'eau est potable et elle provient d'un puit artésien. Un test de la qualité de l'eau est effectué à chaque année. Aussi, sachez que s'il y a interruption d'électricité, l'eau courante ne sera plus disponible.

### **Laveuse-sécheuse**

Le chalet possède une laveuse et sécheuse (vous devez apporter votre savon à lessive). Il y a également une corde à linge installée à l'extérieur du chalet. Veuillez prendre note que vous pouvez utiliser les serviettes de bain, serviettes à main et débarbouillettes. Par contre, si le volume des serviettes utilisées est plus d'une brassée (la compagnie de ménage peut faire une (1) seule brassée), vous devrez laver l'excédent d'une (1) brassée, les mettre dans la sécheuse et vous assurer

que le cycle de séchage soit terminé avant de quitter le chalet (la compagnie de ménage va les plier et les ranger). Vous devez apporter tous les produits d'hygiène (shampoing, savon, papier de toilette, mouchoirs, etc...). SVP, veuillez secouer et enlever au maximum le sable de vos vêtements et de vos serviettes avant d'utiliser la laveuse afin d'éviter des bris mécaniques. Merci.

### **TV, DVD – Blu-Ray, Roku, Google Chromecast, Apple TV- Console de jeux Nintendo NES et WII-U avec jeux**

Le chalet possède une télévision à écran plat ainsi qu'un lecteur DVD. Trois (3) systèmes sont disponibles (Roku, Google Chromecast et AppleTV) afin que vous puissiez brancher vos comptes s'il y a lieu (Netflix, Tou.tv, Crave, Prime video, etc...). Console de jeux vidéo Nintendo NES et WII-U avec jeux.

### **Internet**

L'Internet WIFI est disponible. Le « mot de passe » ainsi que « l'identifiant » seront indiqués dans un cartable se trouvant à l'intérieur du chalet. L'internet est illimité (fibre optique de 120 mbs).

### **Air climatisé**

Il y a un système d'air climatisé mural pour le chalet. Des ventilateurs se trouvent au plafond des chambres de l'étage et un ventilateur sur pied dans la chambre du rez-de-chaussée pour plus de confort.

### **Jeux et livres**

Il y a quelques jeux de sociétés, des casse-têtes, des jouets et des livres (pour enfant) disponibles à l'intérieur du chalet. Svp, bien ranger après l'utilisation (pensez au prochain locateur).

### **BBQ, gazebo et foyer**

Il y a un BBQ aux briquettes de charbon de bois est à votre disposition. Vous devez cependant apporter le charbon. Il y a également un gazebo de moustiquaire abritant table et chaises extérieures.

### **Plage**

Vous pouvez accéder à la plage en empruntant le petit chemin situé entre le chalet # 49 et le chalet # 53 (plus près du #53). Vous pouvez laisser vos effets personnels sur la plage durant votre séjour (chaises, parasol, jouets de plage, etc...). Comme il s'agit d'un Domaine privée, les usagers sont très respectueux les uns envers les autres. Cependant, nous ne pouvons être tenus responsables en cas de pertes, bris ou vols. Il n'est pas permis d'allumer un feu et si vous souhaitez mettre de la musique/radio, elle ne doit pas être forte. De plus, aucun déchet doit être laissé

sur la plage. Veuillez garder les lieux propres en tout temps. Noter que les VTT sont interdits. N'oubliez pas d'apporter vos serviettes de plages et parasol. N.B. La présence et la grandeur de la plage dépend de Dame Nature ...

### **Baignade - canot – Kayaks – planche à pagaie**

Il est possible de se baigner dans la Rivière Rouge et de pratiquer des activités aquatiques. Il y a un canot, deux kayaks et une planche à pagaie ainsi que quelques vestes de flottaisons de disponibles. Il est impératif de surveiller en tout temps vos enfants. Il en est de leur sécurité. Le tout est à vos risques. La baignade se fait dans une rivière, il y a donc un peu de courant. Quelques jouets de plage sont également disponibles.

### **Bacs extérieurs**

Trois (3) bacs se trouvent près du chemin devant le chalet (poubelle, recyclage et compost). Prière de ne pas les déplacer. Il est important de disposer correctement les déchets dans le bon bac prévu à cet effet car la municipalité de Brébeuf fait des inspections régulièrement et le bac de poubelle est ramassé seulement aux 4 semaines. Il est donc primordial de maximiser le bac de recyclage et également celui du bac de compost. Pour votre information, concernant le bac de compost, ce sont uniquement les sacs de papiers qui peuvent être déposés, pas les sacs de plastique même s'il y a un logo « compostage ou biodégradable ».

### **Stationnement**

Le stationnement se situe uniquement à l'avant du chalet considérant l'emplacement du champ d'épuration. En hiver, les chemins du Domaine Alarie sont déneigés ainsi que le stationnement du chalet. Toutefois, les escaliers ne le sont pas. Il y a des pelles à votre disposition au besoin.

### **Activités à faire :**

Le Mont-Tremblant : <https://www.tremblant.ca/fr>

Le Mont Blanc : <https://www.skimontblanc.com/fr/>

Casino Mont-Tremblant : <https://casinos.lotoquebec.com/fr/monttremblant/accueil>

Escalade ou randonnée pédestre : <https://www.montagnedargent.com/>

Randonnée pédestre : <https://www.mont-tremblant.ca/fr/quoi-faire/ete/randonnee-pedestre>

Le Petit Train du Nord : [https://ptittraindunord.com/?gclid=EAAlaQobChMIIL7j-qjA5wIVibWzCh0\\_0g02EAAyAiAAEgJY\\_vD\\_BwE](https://ptittraindunord.com/?gclid=EAAlaQobChMIIL7j-qjA5wIVibWzCh0_0g02EAAyAiAAEgJY_vD_BwE)

[Casino](#)

### **Commodités/dépanneur**

L'épicerie « Alimentation Brébeuf » se trouve à 5 minutes du chalet, à Brébeuf. Les heures d'ouverture sont de 7 h à 21 h et ce, tous les jours de la semaine.

### **Ménage**

À votre arrivée, le chalet aura été nettoyé par une compagnie d'entretien ménager. À votre départ, merci de bien vouloir vider les poubelles et le recyclage dans les bacs extérieurs prévus à cet effet, de barrer et de baisser les toiles des fenêtres, de fermer l'air climatisé et de baisser le chauffage s'il y a lieu. Assurez-vous que les feux sont éteints (foyer intérieur et extérieur).

### **Réservation**

Durant la « haute-saison estivale » la location se fait à la semaine (soit du vendredi 17h à l'autre vendredi 11h). Veuillez noter que si vous désirez louer pour plus d'une semaine consécutive, le prix sera réduit. Durant la basse saison, il est possible de réserver à la nuit mais minimum de 2 nuitées. Lors des fins de semaine d'un congé férié, le minimum de nuit est de 3.

### **Paiement**

Une garantie de dépôt locative de 500\$ est exigé au moment de la signature du contrat de location. Vous devez utiliser le virement par courriel ou par texto. Il vous sera retourné après votre séjour, en autant que les termes du contrat ont été respectés. De plus, la totalité du coût du séjour doit être payé au plus tard dans les 15 jours du début de votre séjour et ce, par le même moyen de paiement.

### **Contrat**

Si vous désirez profiter du confort de notre chalet et vivre une merveilleuse semaine de vacances, veuillez communiquer avec nous. Un contrat vous sera transmis pour finaliser les termes de la location.

Un cartable d'informations se trouve à l'entrée du chalet. Plusieurs informations pertinentes s'y trouvent. Veuillez le consulter lors de votre arrivée.

**Merci et au plaisir,**

**Patrick Gariépy et Julie Lejeune**

[location.chaletdelariviererouge@videotron.ca](mailto:location.chaletdelariviererouge@videotron.ca) ou au **514.591.9618**